



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUN 2020

- Membres afférents au Conseil Municipal : **15**
 - En exercice : **15**
 - Présents : **12**
 - Absents excusés : **3**
- David LAMANDE (pouvoir à S. BEDOUIN), Lucie VAUTHIER (pouvoir à C. MANZO), François VILLIEN (pouvoir à M. GILES)
- Secrétaire de séance : Samuel BEDOUIN
 - Président de séance : Michel GILES, Maire

Ouverture de la séance à 19 heures 30

- **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 mai 2020**
Le procès-verbal du Conseil Municipal du 24 mai 2020 est lu et approuvé à l'unanimité.
- **Désignation d'un secrétaire de séance** : Samuel BEDOUIN

I. FINANCES ET ENERGIE

Finances

- Désignation des membres de la CCID
La Commission Communale des Impôts Directs (CCID) sera composée de 6 titulaires et 6 suppléants qui seront choisis par le Directeur Départemental des Finances Publiques parmi une liste proposée par le Conseil Municipal :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
BON Bernard	COSTANTINI Alexandre
BOREL Max	DASPE Michel
BORNE Jean-Michel	GIROUD Daniel
CORNILLE Michelle	MOULIN Pierre
LAMANDE Max	MURER Jean-Michel
MAURIN Jean-François	THIVOLLE Michel
DUGARFREAU Xavier	LAMANDE Gaston
CELERIEN Anthony	BRET Sébastien
VAUTHIER Lucie	BEDOUIN Samuel
VIRETTI Gérard	BON Philippe
VILLIEN François	NOYER Justine
JAN Thierry	VINCENT Gabriel

↳ **Délibération adoptée à l'unanimité**

Energie

- Projet éolien : report des sessions d'information
Ce projet a lui aussi subi les avatars du confinement. Les sessions d'information qui étaient prévues (permanence publique au printemps et réunion publique en septembre) ont dû être reportées, et l'étude environnementale a pris du retard.
Le bilan des études d'impact, ainsi que les scénarii possibles de configuration du futur parc pourront vraisemblablement être présentés en fin d'année 2020.
Dans l'attente de cette présentation publique, le site <http://ourseole.renovelables.info/> publie les informations au fur et à mesure de leur disponibilité.

II. INTERCOMMUNALITE, URBANISME, PERSONNEL, ADMINISTRATION GENERALE :

Intercommunalité

- CCVD : installation du Conseil Communautaire le 15 juillet 2020

Urbanisme

- Dossiers en cours d'instruction : 7 Déclarations Préalables (DP) et 2 Permis de Construire (PC)
- Récapitulatif depuis janvier 2020 : 12 DP et 5 PC
- Une note à l'attention des pétitionnaires est en préparation afin qu'aucune étape ne soit oubliée du dépôt de la demande à la visite de conformité à l'achèvement des travaux.

Personnel

- Recrutement d'un agent contractuel de remplacement (agent d'accueil polyvalent - animatrice du périscolaire)
L'agent en charge de l'accueil de la Mairie et responsable du périscolaire, est absent depuis fin janvier et probablement jusqu'à fin 2021. Il convient donc de recruter un agent de remplacement afin d'assurer une continuité de service.
↳ **Délibération adoptée à l'unanimité**
- Versement d'une prime « Covid-19 »
Un décret gouvernemental offre la possibilité aux collectivités de verser une prime exceptionnelle aux agents mobilisés durant l'état d'urgence. A Puy-Saint-Martin, 2 agents ont assuré une continuité de service. Il est proposé de valoriser leur implication.
↳ **Délibération adoptée à l'unanimité**

Administration générale

- Délégués au SIEBRC (rectificatif)
Suite à une erreur, la délibération du 24 mai est annulée, et le Conseil Municipal décide de désigner les délégués suivants au SIEBRC :
Titulaires : Max LAMANDE et Christophe MANZO
Suppléants : David LAMANDE et Michel THIVOLLE
↳ **Délibération adoptée à l'unanimité**
- Recensement 2021
Un recensement sera effectué à Puy-Saint-Martin en 2021. Le Conseil Municipal décide de désigner Patricia PLUMEL comme coordinatrice, et de recruter 2 agents recenseurs (publication des annonces courant juillet) qui devront suivre une formation en octobre, et effectuer le recensement en janvier et février (rémunération entre 800 et 1000 €).
Michel THIVOLLE et Christophe MANZO sont chargés de suivre ces opérations de recensement.
- Composition des commissions
Urbanisme : Anthony CELERIEN, David LAMANDE, Christophe MANZO, Anouk RODET, François VILLIEN, Michel THIVOLLE
Jeunesse, vie scolaire, culture : Irène MAURIN, Sébastien BRET, Anthony CELERIEN, François VILLIEN
Vie associative, tourisme, communication : Christophe MANZO, Sébastien BRET, Katrien DEKEYZER, Lucie VAUTHIER
Travaux, voirie, cadre de vie : David LAMANDE, Samuel BEDOUIN, Anthony CELERIEN, Michel DASPE, Thierry JAN
Finances, RH : Daniel GIROUD, David LAMANDE, Irène MAURIN
- Délégués de quartier
Les délégués seront les premiers interlocuteurs pour les habitants des quartiers. Ils seront chargés de recueillir les doléances et suggestions. Ils devront également faire l'inventaire du quartier concernant la voirie, comme le cadre de vie.

DELEGUES DE QUARTIERS		
Quartier	Délégué	Mail - Téléphone
Le Haut Village	RODET Anouk MANZO Christophe	rodet.anouk@yahoo.fr 06 07 07 03 61 christophe.manzo@wanadoo.fr 06 72 71 78 08
Le Village	THIVOLLE Michel Thierry JAN	michel.thivolle@dbmail.com 06 14 39 18 54 thierry.jan63@gmail.com 06 80 41 82 52
La Grange	MANZO Christophe	christophe.manzo@wanadoo.fr 06 72 71 78 08

Le Petit Pré	BEDOUIIN Samuel	sbedouin1@gmail.com 07 64 21 09 50
Chanteperdrix	BRET Sébastien MAURIN Irène	sebpaco0909@gmail.com 06 66 26 93 07 irenemaurin@wanadoo.fr 06 73 42 61 07
Montagne de La Pigne	MAURIN Irène	irenemaurin@wanadoo.fr 06 73 42 61 07
Lotissement La Pigne Chauve	VILLIEN François	franvil25@hotmail.fr 06 75 13 52 81
Chevrière Peyret – Les Ours	GIROUD Daniel	daniel.giroud@orange.fr 06 09 87 27 27
Les Batailles Le Grand Pré Le Pré Rond Les Conches	DASPE Michel	lesdaspe@yahoo.fr 06 76 41 37 90
Saint Didier Les Temples	LAMANDE David	dlamande26@gmail.com 06 87 73 58 32
La Garenne	DEKEYSER Katrein CELERIEN Anthony	k.dekeyzer@icloud.com 06 85 28 89 64 anthony.celerien@orange.fr 06 42 05 52 09
Bovet La Motte – Les Vialats	LAMANDE David VAUTHIER Lucie	dlamande26@gmail.com 06 87 73 58 32 lucie.vauthier@yahoo.fr 06 86 44 31 61

III. JEUNESSE, VIE SCOLAIRE, SOLIDARITE, LOGEMENT

Jeunesse

- Mise à disposition d'un local pour les jeunes
Un local pour les jeunes avec des bancs a été mis à leur disposition dans le parc Adèle Clément. Un contrat moral a été passé avec eux avec remise d'une clé. Ils sont soumis à une période d'essai de 1 mois.
- Rôle du CCAS : Les membres du CCAS proposent au Conseil Municipal de s'intéresser à la problématique « Jeunesse ». Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Vie scolaire

- C/R Conseil d'école du 25 juin
La classe découverte initialement prévu au mois de juin dernier est reportée du 28 septembre au 2 octobre. Les personnes en difficulté de trésorerie sont invitées à se mettre en relation avec le CCAS.
Un point sur le confinement et le déconfinement a été effectué pour évaluer les retombées psychologiques sur les élèves.
Effectifs : 99 élèves seront pris en charge à la rentrée. Une réflexion sur la répartition a été menée (regroupement des classes de CP et Petite Section, et d'autre part les classes de Grande Section et Moyenne Section).
- Remise de calculatrices aux enfants entrant au collège le 29 juin à l'école de Roynac

Solidarité

- Composition CCAS
Le maire étant membre de droit, la liste suivante est proposée au Conseil Municipal :
Bénévoles : Corinne NOYER, Dominique CHAFFOIN, Patricia PLUMEL, Xavier DUGARREAU
Elus : François VILLIEN, Anouk RODET, Irène MAURIN, Christophe MANZO
↳ ***Délibération acceptée à l'unanimité***

IV. TRAVAUX, VOIRIE, ASSAINISSEMENT, CADRE DE VIE

Travaux

- Résultat de l'appel d'offres pour les ateliers communaux
La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 12 mai et propose de retenir les entreprises suivantes :

- Lot 1 – Terrassement, VRD : BATIVAL – Sauzet
- Lot 2 – Gros œuvre : BATIVAL – Sauzet
- Lot 3 – Charpente, couverture, bardage : CMC – St Marcel les Valence
- Lot 4 – Menuiseries extérieures, serrurerie : Tissier – Montélimar
- Lot 5 – Cloisonnement, peintures : Heinrich – Marsanne
- Lot 6 – Electricité, chauffage : Sabatier – Lorient
- Lot 7 – Plomberie, sanitaires : Apoolpi – Piegros La Clastre
- Lot 8 – Carrelage : Rigoudy – Le Teil

↳ **Délibération acceptée à l'unanimité**

- Traverse du village : reprise de l'étude et avenant au marché
Suite au décès de Gilbert CORDEIL (GC Paysages) au mois de février, Le Bureau d'Etudes C2I propose de reprendre à son compte la prestation de paysagiste – concepteur, qu'il confiera au bureau d'études « Atelier TAKT Paysage » de Grenoble.
TAKT achèvera la prestation commencée par GC Paysages, aux conditions techniques et financières initiales du marché.
Le CAUE ayant confirmé la faisabilité juridique de ce montage, M. le Maire propose au conseil de valider cet avenant au marché initial.
L'étude préliminaire pourrait être livrée en fin d'année 2020. L'année 2021 serait consacrée à la recherche des financements, et les travaux envisageables à partir de 2022.
Les modalités de la concertation autour de ce projet seront à étudier avec TAKT : groupe de travail, réunions publiques, ...

↳ **Délibération acceptée à l'unanimité**

V. VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, TOURISME, ET COMMUNICATION

Vie associative

- Subventions 2020 aux associations
Christophe MANZO, après avis de la commission « Vie associative », propose de verser les subventions suivantes aux associations :

Association	Subv.
Médiathèque	2 200
Chœur Odyssée	200
Coopérative scolaire	1 330
Eté de la St Martin	200
FC Valdaine	4 600
Anciens combattants	350
Chats l'heureusement vôtres	1 000
Club cyclo	300
Les Minots de Chevière	700
PSM Initiatives	500
ACCA	250
ADMR	300
Pompiers	200
Total	12 130

↳ **Délibération acceptée à l'unanimité**

- Réunion des associations
Le Conseil Municipal invite l'ensemble des responsables associatifs à une réunion le jeudi 9 juillet à 18 heures 30 à la salle des fêtes.
- Organisation du marché estival
Un protocole a été établi pour respecter les consignes sanitaires.
- Forum des associations
Il aura lieu le dimanche 30 août de 10 heures à 12 heures à la salle des fêtes.
- Utilisation des salles communales par les associations
Les salles communales pourront être à nouveau utilisées par les associations, à condition de respecter un protocole sanitaire par lequel elles s'engagent à mettre en œuvre les mesures prévues, notamment en matière de désinfection des locaux.

Culture

– Ecole de musique – Tarifs 2020-21

Irène MAURIN, élue en charge de l'école de musique propose de nouveaux tarifs pour la saison 2020-2021 :

ENSEIGNEMENT	DUREE	TARIF PSM	TARIF HORS PSM
Parcours Super Musical : cours instrumental + atelier	30 min + 1 heure	550	580
Atelier éveil musical (3 à 6 ans)	45 min	170	190
Atelier groupe pop-rock	1 heure	270	300
Atelier création ado	1 heure	270	300
Atelier exploration sonore (1 fois/mois)	3 heures	40	45
Cours instrumentaux	30 min	495	530
Instrument à la carte	1 heure	40	40

- Adhésion : 25 € par famille par an – 10 € pour les cours à la carte
- Tarif dégressif : - 10 % de remise dès le 2^{ème} enfant inscrit

↳ **Délibération acceptée à l'unanimité**

Communication

- Une application gratuite est à la disposition des habitants afin d'être averti en temps réel des informations importantes. Il s'agit de : Panneau Pocket.
- Une page Facebook vient d'être activée.
- Site Internet : les élus en charge de la communication travaillent sur une nouvelle version (disponible en septembre).
- Préparation du prochain "Puy-Saint-Martinois"
- Accueil des nouveaux Puy-Saint-Martinois :
Il aura lieu le dimanche 30 août à 11 heures 30 entre le forum des associations et l'apéritif municipal.
- Réunion publique d'automne : Elle aura lieu le vendredi 9 octobre.

QUESTIONS DIVERSES

- Nuisances sonores dans le parc
Suite à la demande légitime des riverains, le Conseil Municipal décide de réglementer l'utilisation du Parc Adèle Clément afin de limiter les nuisances :
 - La consommation est interdite dans le Parc entre 12 heures et 6 heures ;
 - Les nuisances sonores sont interdites ;
 - L'utilisation de véhicules à moteur est strictement interdite ;
 - L'accès des chiens est interdit à l'intérieur du Parc.Des panneaux de signalisation actualisés seront prochainement installés.
- Peinture de la cabane à livres
Le Conseil Municipal remercie l'association « Libertalia » pour la décoration de la cabane à livres.

La séance est levée à 21 heures 30.

Prochaine séance du Conseil Municipal : le vendredi 10 juillet à 11 heures